



Procès-verbal du Conseil Municipal du 29/06/2026

Présents : Mmes S. Beaudoux- C.Deckmyn – M.Desdoits – S.Le Marchand
MM B. Cadiot - F.Carlier - M. Lemonnier - P. Vandezande – J.P. Valon
- C.Allot

Pouvoirs : M G.Vigier à M. P. Vandezande
Mme V. Béjottes à Mme C. Deckmyn
M. L. Hugault à M. B. Cadiot
Mme. M.Jouvençon à M. M.Lemonnier
Mme N..Pouplard à Mme Desdoits

Absent excusé : 0

Secrétaire de séance : M. Christophe Allot

Début de séance : 19 h 05

TABLE DES MATIERES

1	Rappel de l'ordre du jour.....	2
2	Nomination d'un secrétaire de séance	2
3	Validation du PV du Conseil du 04 juin 2026.....	2
4	Projet de délibération pour la nomination d'un titulaire et d'un suppléant auprès de la CLECT.....	2
5	Projet d'acquisition d'un nouveau lave vaisselle pour la cantine scolaire.....	3
6	Projet de délibération en vue de la création d'un emploi de vacataire agent d'entretien	3
7	Projet de délibération en vue de la création d'un emploi de vacataire pour assurer le secrétariat.....	3
8	Projet de délibération concernant l'adhésion de la ville d'Epône au syndicat Handi Val de Seine	4
9	Informations diverses.....	4
10	Questions diverses.....	4



Procès-verbal du Conseil Municipal du 29/06/2026

1 Rappel de l'ordre du jour

- Nomination d'un secrétaire de séance.
- Validation du PV du conseil du 04 juin 2026,
- Projet de délibération pour la nomination d'un titulaire et d'un suppléant auprès de la CLECT,
- Projet d'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle pour la cantine scolaire,
- Projet de délibération en vue de la création d'un emploi de vacataire agent d'entretien,
- Projet de délibération en vue de la création d'un emploi de vacataire pour assurer le secrétariat,
- Projet de délibération concernant l'adhésion de la ville d'Epône au syndicat Handi Val de Seine
- Informations diverses
- Questions diverses

2 Nomination d'un secrétaire de séance

Christophe Allot est nommé secrétaire de séance.

Le conseil approuve à l'unanimité.

3 Validation du PV du Conseil du 04 juin 2026

Chaque élu a lu individuellement le PV du CM du 04 juin 2026 rédigé par Mathieu Lemonnier.

Le PV est approuvé à l'unanimité des élus présents au conseil du 04 juin soit 9 élus.

4 Projet de délibération pour la nomination d'un titulaire et d'un suppléant auprès de la CLECT

La CLECT est la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, chargée d'évaluer les coûts liés aux transferts de compétences entre communes et intercommunalités. Il convient de nommer un titulaire et suppléant.

Pour représenter la commune, monsieur le Maire propose M. Gilles Vigier en tant que titulaire et de M. Christophe Allot en tant que suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, la nomination de M. Gilles Vigier en tant que titulaire et de M. Christophe Allot en tant que suppléant.



Procès-verbal du Conseil Municipal du 29/06/2026

5 Projet d'acquisition d'un nouveau lave vaisselle pour la cantine scolaire

Suite au rapport de non réparabilité du lave-vaisselle de la cantine scolaire, Monsieur le Maire propose d'acquérir un nouveau lave-vaisselle.

Les devis présentés par la société LECLO Concept et par la société Fersi ont été analysés. Il convient de préciser que l'ajout d'un adoucisseur externe sur le réseau d'arrivée d'eau ne serait pas suffisant ; en termes de garantie il faut un adoucisseur dédié à ce lave-vaisselle et réglé en fonction de son utilisation.

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle, en remplacement l'équipement hors service de la cantine scolaire, en retenant l'offre de la société LECLO pour un montant de 5109.60 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle, en retenant l'offre de la société LECLO pour un montant de 5109.60 € TTC.

6 Projet de délibération en vue de la création d'un emploi de vacataire agent d'entretien

Sachant qu'un de nos agents sera en stage durant la semaine du 06 au 10 juillet 2026, et ne pourra effectuer les tâches prévues au sein de l'école, et qu'un second agent est en arrêt de travail sur la même période, nous avons un besoin ponctuel de deux agents polyvalents d'entretien sur cette période.

Monsieur le Maire propose la création de deux postes de vacataire pour assurer ces missions d'agents polyvalents d'entretien. Ces deux personnes interviendraient pour un maximum de 40 h chacune sur la période citée. Monsieur le maire propose que cette mission pourra être reconduite une fois en fonction des nécessités du service. La rémunération serait à un taux horaire brut de 16,10 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la création d'un poste de vacataire d'agent polyvalent d'entretien.

7 Projet de délibération en vue de la création d'un emploi de vacataire pour assurer le secrétariat

Suite à la démission de Madame Moncomble de son poste de secrétaire de mairie en date du 02 juin 2026 et considérant la nécessité d'assurer la continuité du service administratif pendant la période de recrutement d'un nouvel agent et afin de pallier aux besoins ponctuels et temporaires de renfort administratif, Monsieur le Maire propose la création d'un poste de vacataire pour assurer le secrétariat. Cette personne interviendrait pour un maximum de 15h par semaine, à partir du 1^{er} juillet 2026, que cette mission pourra être reconduite une fois en fonction des



Procès-verbal du Conseil Municipal du 29/06/2026

nécessités du service et en attendant le recrutement d'un agent permanent. La rémunération serait à un taux horaire brut de 20,00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la création d'un poste de vacataire pour assurer le secrétariat.

8 Projet de délibération concernant l'adhésion de la ville d'Epône au syndicat Handi Val de Seine

La commune d'Epône souhaite adhérer au syndicat Handi val de Seine et l'avis du conseil municipal des communes membres est demandé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'adhésion de la commune d'Epône au syndicat Handi Val de Seine.

9 Informations diverses

- Le remplacement de la secrétaire de mairie : plusieurs candidatures ont été reçues ; 4 candidates correspondant au profil de poste ont été reçues en entretien ; une candidate semble correspondre à tous les critères et va être contactée par Monsieur le Maire. Dans l'attente du recrutement définitif, le secrétariat sera assuré par une vacataire et un membre du CIG.
- Les recherches de subventions pour le financement de la rénovation de l'école : elles sont en cours. La région et le département via le contrat rural, les Fonds Vert et le Fonds DETR ont déjà été contactés et étudient notre dossier. Le plan de financement est donc encore à l'étude.
- La restructuration de l'usine automobile de Flins, une partie de celle-ci deviendra un grand musée dédié à Renault (histoire, véhicules...).
- En 2027, la société des autoroutes SAPN mettra en œuvre la sécurisation du tronçon Les Mureaux-Poissy (accès modifié, limitation de vitesse, partages des voix).
- La carrière de Guitrancourt, pourra continuer son exploitation durant 8 années de plus dans les conditions actuelles sous contrôle ; il n'y aura pas d'extension.

10 Questions diverses

Aucune autre question n'est posée et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h35.

Pas de public présent.

Le Maire

Le secrétaire de séance